

POSTE ANIMATEUR EN GERONTOLOGIE

MISSIONS :

Placé sous l'autorité de la Direction du CCAS, l'animateur intervient dans le secteur social et médico-social du CCAS au sein du pôle senior.

Il met en œuvre, en coopération avec d'autres professionnels, des partenaires et des bénévoles, un projet global d'animation à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et porte des actions intergénérationnelles.

Il contribue ainsi au maintien de la vie sociale des personnes, facilite leur participation et soutient leur citoyenneté

A ce titre il :

- Accueille, informe et accompagne les personnes
- Elabore et met en œuvre différents programmes de prévention des risques
- Imagine et conçoit des projets en conformité avec les orientations du service et *du projet municipal*.
- Propose des activités diversifiées, adaptées aux personnes en fonction de leurs besoins, leurs attentes et habitudes de vie, en tenant compte des possibilités et des difficultés physiques et psychiques des participants.
- Organise des ateliers rencontres et de activités socioculturelles destinées à créer du lien social
- Pilote la commission communale des aînés
- Assure une veille sociale pour des personnes isolées ne pouvant sortir de leur domicile
- Entretien et développe des relations avec les professionnels du secteur et les partenaires locaux,
- Assure la gestion globale de l'activité et monte les dossiers de demande de financement, notamment auprès de la conférence des financeurs
- Propose ponctuellement des accompagnements adaptés pour des aides aux courses ou des sorties véhiculées
- Procède à l'Analyse des besoins du secteur considéré, évalue les résultats et réalise annuellement à un bilan prospectif,

COMPETENCES et ACTIONS :

- Bonne connaissance des publics concernés
- Analyser les problématiques et les besoins des personnes
- Capacité d'élaboration de montage de projet et sens de l'organisation
- Créer un climat de confiance, stimulant et interactif
- Faire preuve d'écoute attentive, d'écoute active
- Faciliter l'expression

- Développer la concertation
- Gérer ses émotions
- Respecter la déontologie
- Faculté d'adaptation et prise d'initiative
- Développer des contacts avec des partenaires institutionnels
- Actualiser régulièrement ses connaissances
- Capacité à s'autoévaluer

SAVOIR-ETRE

- Qualité d'écoute, d'observation et de patience avec le public
- Sens relationnel, capacité à fédérer les partenaires
- Facilité de communication
- Ouverture d'esprit - Diplomatie
- Capacité à travailler en équipe et à faciliter la cohésion
- Méthode et rigueur
- Autonomie
- Calme
- Sens des responsabilités
- Conscience Professionnelle
- Discrétion
- Disponibilité, y compris ponctuellement en soirée et parfois le week-end

CADRE PROFESSIONNEL

- L'animateur dispose d'un bureau au CCAS pour la gestion administrative. Il est la plupart du temps en situation d'animation ou pour des sorties dans différents lieux d'activité, au sein de la commune ou à l'extérieur.
- La fonction nécessite également des déplacements pour participer à des réunions avec les partenaires extérieurs.

CADRE STATUTAIRE

- Catégorie B
- Filière Animation
- Grade : cadre d'emploi des animateurs territoriaux

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Bureau
- Moyens informatiques, internet, outils bureautiques classiques
- Téléphonie fixe et mobile
- Véhicule de service partagé

HORAIRES DE TRAVAIL

- L'animateur exerce son travail administratif et certaines activités pendant les horaires d'ouverture du CCAS
- L'encadrement de différentes sorties culturelles nécessite une adaptation régulière de son planning de travail.

TEMPS DE TRAVAIL

- TEMPS incomplet 28 / 35^{ème}